



CONDITIONS GENERALES DE VENTES

A -GENERALITES

Nos ventes sont soumises aux présentes conditions générales qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Les présentes conditions sont toutes de rigueur et sans leur acceptation expresse ou tacite, notre maison n'aurait pas contracté.

B - CONDITIONS COMMERCIALES

- 1) *Prix* : chaque vente est consentie au prix en vigueur au jour de la commande.
- 2) *Transport* : nos marchandises, même vendues Franco de Port, voyagent aux risques et périls du destinataire. Le client doit faire constater les éventuels cas d'avaries ou de manquant à l'arrivée, par le transporteur et lui notifier alors ses réserves ou protestation dans les formes et délais légaux (conformément à l'article 105 du code du Commerce)
- 3) *Délai de livraison* : le délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif, un retard apporté à la livraison ne pouvant justifier ni une annulation de commande, ni dommages et intérêts, la SARL FLOQUET DIFFUSION est libérée de son obligation de livraison pour tous les cas fortuits ou en cas de force majeure, tels que : incendie, grève partielle ou totale.

C - PAIEMENT

- 1) Sauf indication contraire confirmé par la SARL FLOQUET DIFFUSION, nos commandes sont payables à 30 jours, par chèque ou traite domiciliée sur un compte bancaire.
- 2) Tout accord particulier portant sur les Conditions de paiement devra être conforme à la législation en vigueur au moment de la commande.
- 3) Hors le cas de compensation légale, il ne sera admis aucune déduction sur le montant des factures pour quelque cause que ce soit.
- 4) Dans le cas où des réserves sont faites à réception des marchandises, notamment en cas de casse, la fraction de la livraison reçue en bonne état et conforme à la commande sera payée aux prix convenus et selon les modalités de paiement prévues à la commande.
- 5) Le non-paiement à l'échéance prévue aura pour conséquence la suppression immédiate de toute nouvelle livraison, et rendra exigible immédiatement les échéances restant à courir. De plus, le Client sera redevable envers la SARL FLOQUET DIFFUSION et sans qu'elle ait à accomplir de formalité, d'une pénalité égale à une fois et demie l'intérêt légal en vigueur au jour de l'échéance de la facture, calculée sur le montant de la facture impayé.
- 6) Nous informons notre aimable clientèle que nous acceptons le règlement des sommes dues par chèques libellés à notre nom, en notre qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'administration Fiscale. Décret n°79.638 du 27 juillet 1979.
- 7) Tout paiement est domicilié à la caisse du Crédit Agricole du Nord Est de Reims.
SWIFT ADRESS : AGRIFRPP802 RIB :10206 00001 62266978540 13

D - RESERVE DE PROPRIETE

- 1) La SARL FLOQUET DIFFUSION se réserve la propriété des marchandises livrées au client jusqu'au paiement intégral de cette facture (loi 80 335 du 12.05.80). Ne constitue un paiement au sens de la présente disposition contractuelle, que « l'encaissement effectif » du chèque, traite ou autre titre créant une obligation de payer
- 2) Le Client supporte, dès la délivrance des marchandises, la charge des risques en cas de perte, de vol ou destruction pour quelque cause que ce soit, et ce, entre la livraison et le complet règlement du prix des marchandises vendues sans réserve de propriété. En cas de sinistre, les règlements provenant des Assurances nous seront acquis à hauteur de la créance impayée.

E - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE

Nonobstant tout accord stipulant le contraire, toute action en justice doit être introduite devant la juridiction du domicile du vendeur (Tribunal de Commerce de Reims, France ; Commerce Tribunal of Rheims, France). Une décision rendue par défaut ne sera reconnue et déclarée exécutoire que si le demandeur prouve que l'acte introductif d'instance a été régulièrement signifié à la partie défaillante, selon la loi du lieu où elle a été rendue. Les deux parties désignent la loi française comme seule loi applicable au contrat et ce dans toutes ces dispositions.

-CHAMPAGNE LOUIS DOUSSET

SARL FLOQUET DIFFUSION 8, Rue Werlé - 51360 VERZENAY - France -
tél :03.26.83.99.08 - fax :03.26.83.55.80 - E-mail :contact@louis-dousset.com

www.louis-dousset.com